



Coordination Romande des Institutions et organisations œuvrant dans le domaine
des ADDictions

Rapport annuel 2025

Assemblée générale du 29 mai 2026
Espace Dickens, Lausanne

CRIAD c/o GREa, RUE SAINT-PIERRE 3, 1003 LAUSANNE
024 426 34 34, WWW.CRIAD.CH

Mot du Président

L'année 2025 a vu se dérouler 7 séances du comité et deux séances réduite concernant le traitement de sujets particuliers, à savoir la consultation nationale sur le LPCAN ainsi que la préparation de l'Assemblée générale extraordinaire de novembre.

A cela s'ajoutent bien évidemment les 2 assemblées générales, du 23.5.2025 et du 07.11.2025 (extraordinaire).

Les éléments marquant pour l'année, au niveau du comité, outre les sujets courants, ont été :

- **Le traitement du reporting 2024 fait en 2025**

Le reporting 2024 peut être qualifié de vrai chemin de croix, tant il a été fastidieux pour le comité et surtout pour la coordination de disposer d'une réelle et complète vue d'ensemble des données nécessaires à la validation des engagements pris par la faitière au regard de l'OFAS. Nous avons, consciemment, un train de retard.

Le phénomène n'est pas nouveau mais il a présenté un caractère particulier cette année avec une demande de prolongation, acceptée à titre exceptionnelle par l'OFAS, dans le dépôt.

Il est à mes yeux important pour chacun d'entre nous de comprendre que l'atteinte de l'objectif quantitatif dans le cadre du contrat avec l'OFAS impose d'avoir une visibilité claire de nos quotas respectifs, ceci avec le risque que la non-atteinte des objectifs soit synonyme de restitution et donc, de facto, de modification de la répartition de la subvention. Forte heureusement, nous disposons désormais d'une réserve que j'appellerai stratégique concernant la non atteinte des objectifs.

Dans un contexte économique de plus en plus tendu, le moindre franc compte et il est important pour chacun, à l'instar de la devise de notre pays, que nous puissions tirer à la même corde au risque de voir le système s'effondrer. Je suis néanmoins confiant. Ce n'est pas tant la motivation de chacun à respecter les contraintes fixées par la CRIAD que la complexité même du système qui nous pose un problème.

D'un autre côté, l'expérience de ce reporting 2024, mais sans aucun doute les précédents, pousse le comité à réfléchir à des axes d'anticipation, de formalisation, de formation ou de simplification des standard demandés. Le nouveau modèle de répartition en est un exemple, la formation sur une journée en est un autre.

- **L'intégration des prestations du Radeau**

L'année 2025 a été marquée, lors de son AG extraordinaire de novembre par l'intégration d'un nouveau prestataire et ceci en cours de route. Cette démarche et les discussions qui en ont découlé ont eu comme effet de questionner le modèle de répartition ainsi que ses éléments de sécurité, à savoir les fonds de réserve. Il a aussi été un cas d'école pour l'avenir dont nous devons tirer les conséquences pour la prochaine période contractuelle de 2028-2031.

- **Le changement à la présidence lors de l'AG extraordinaire de novembre**

Ayant repris la présidence à la mi-novembre, je n'ai que peu de recul sur la fonction. Je peux en revanche vous dire ma satisfaction à m'appuyer un comité engagé, une coordination compétente et disponible et des membres soucieux avant toute chose des intérêts de nos bénéficiaires

- **Rencontre avec le GRAS**

Le 4 décembre s'est tenue une réunion du GRAS à laquelle nous avons participé avec

Pascal. Ce fut l'occasion d'une part de partager de vive voix notre modèle de répartition, déjà communiqué durant l'année mais aussi d'exposer les retours de l'audit OFAS de 2025, notamment la question de la gouvernance et des aspects de gestion au regard des contrôles réalisés par les cantons.

Nous avons pu échanger aussi sur notre inquiétude quant à l'évolution des besoins (à la hausse) et de l'état de la subvention, à minima stable.

- **Audit de l'OFAS**

L'audit OFAS qui s'est tenu l'année dernière et qui a promulgué un certain nombre de recommandation que le comité s'active à mettre en œuvre. La coordination en parlera certainement dans sa rétrospective.

Finalement, je tiens à faire quelques remerciements.

Remerciement à notre coordinateur, Pascal, qui a abattu un énorme travail durant l'année, rendant réalisable l'envoi du reporting auprès de l'OFAS dans les délais impartis, même si, nous le verrons plus tard dans cet AG, certains éléments nécessitent encore des clarifications et que celui-ci n'est pas totalement clos.

Remerciement aussi à Aline pour le soutien durant nos séances, du comité, des commissions et des activités de la coordination.

Remerciement au GREA et Romain pour leur concours dans le cadre de nos séances et de la commission prestations.

Au nom du comité de la CRIAD
François Paccolat
Président

Mot du coordinateur

En 2025, le GREA a soutenu les activités stratégiques et opérationnelles de la CRIAD, avec neuf séances du comité, trois réunions plénières (deux assemblées générales et une rencontre interinstitutionnelle consacrée), et cinq réunions des commissions thématiques (prestations de la faïtière et finances).

En début d'année, la rencontre interinstitutionnelle a amené les membres à se penser sur les enjeux spécifiques du travail social dans le domaine des addictions avec les recherches de la Haute École d'Olten sur le sujet, et apporter des réflexions au projet du GREA « Renforcer le domaine social face aux addictions ».

Au niveau de la mise en œuvre du contrat de prestations, un important soutien a été apporté aux institutions dans la délivrance d'un reporting conforme, en développant deux nouveaux outils :

- Une plateforme de centralisation des données des bénéficiaires. Dans la plupart des cas, la coordination l'a fait à la place des institutions, afin de consolider le traitement et augmenter la conformité des dossiers de conseil social,
- Dans la plupart des institutions, un interfaçage entre les comptabilités internes et le formulaire de décompte d'exploitation analytique de la Confédération, et donc en tenant compte de leur stratégie spécifique, institutionnelle et cantonale.

La coordination a soutenu aussi les travaux d'entrée d'une nouvelle institution dans le contrat, l'association Le Radeau, avec plusieurs visites glânoises.

Au niveau des prestations de la faïtière, la CRIAD a continué le financement principal de prestations mises en œuvre par le GREA que sont le développement des sites STOP, du portail addictions Station A et du Recovery College, ainsi que, subsidiairement, la publication de revues scientifiques, le projet de renforcement du travail social dans les addictions et le projet Seniors et addictions, qui feront du rapport de la commission qui leur est consacrée. Mentionnons que la consolidation du reporting des prestations de la faïtière a été particulièrement complexe, avec des dépenses et revenus provenant tant de la comptabilité de la CRIAD elle-même que celle du GREA, et tant au niveau des comptes de résultat et des bilans des deux organisations. Elle sera moins complexe cette année.

Les opérations de consolidation du reporting 2024 ont été particulièrement sensibles, non seulement à cause des opérations d'amélioration mentionnée tout à l'heure, mais encore de l'arrivée tardive de plusieurs données, et malgré une prolongation exceptionnelle de deux mois qui nous a été accordée par l'OFAS. Le bouclage du reporting 2024 a ainsi pu être réalisé, mais in extremis.

Ainsi, l'interaction entre fluidité, respect des délais et qualité des données provenant des institutions reste l'enjeu majeur pour l'équipe de coordination. Ce constat, et en particulier le fait que la CRIAD reste largement dépendante de l'arrivée des données des sous-contractants, nous a amenés à mettre plusieurs améliorations opérationnelles, pour plus anticiper dans le traitement de consolidation, et qui, je pense, sont en train de porter leurs fruits pour le reporting 2025 en cours, à confirmer dans un mois.

Au niveau financier, 2025 a vu pour la première fois des opérations de décomptes finaux sur la base du dépassement ou non atteinte des objectifs en matière de conseil social aux bénéficiaires, ainsi que la constitution d'un autre fonds pour la sécurisation de l'atteinte

des objectifs globaux. Les décomptes finaux ont pu être effectués pour toutes les organisations sauf une, la fondation Addiction Jura. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard dans cette assemblée.

Par ailleurs, en plein de juillet et pendant le délai accordé par l'OFAS, il y a eu un audit ordinaire de la part de la Confédération qu'il a fallu suivre, et qui a abouti à plusieurs recommandations qui vous ont été expliquées lors de la dernière assemblée en novembre, qui devront être mises en œuvre.

En ce qui concerne l'externe, nous avons représenté la CRIAD dans plusieurs séances de travail avec le groupe d'accompagnement et un sous-groupe de travail de la Confédération sur l'évolution du régime de l'article 74 LAI. Et nous avons entretenu des échanges réguliers avec la coordinatrice d'une autre organisation faîtière romande, la CORAASP.

Enfin, nous avons participé à des événements épisodiques : la séance annuelle du groupe d'experts sur le référentiel QuaThéDA en mars, la rencontre annuelle avec le Groupe Romand des responsables de l'action sociale des cantons latins (GRAS) en décembre, ainsi qu'en septembre-octobre avec le Cannabis Consensus Schweiz et la plateforme Cannabis du GREA, cela dans l'optique d'une prise de position de la CRIAD sur l'avant-projet de loi sur les produits cannabiques (LPCan).

Au nom de la coordination, je tiens à remercier mes collègues du GREA : en particulier Aline Bressoud pour son soutien lors des séances mais aussi de la mise en œuvre du reporting, ainsi Tito Maresca pour la tenue de la comptabilité de la CRIAD et au secrétariat Lysandre Lechelard jusqu'en février 2025 puis Patrick Eerdmans pour le soutien logistique aux séances. Enfin, je remercie le comité de la CRIAD et la hiérarchie du GREA pour leur soutien, et toutes organisations de la CRIAD pour leur compréhension de ces enjeux complexes, leur investissement et leur confiance.

Pascal Roduit, coordinateur de la CRIAD

Mot de la présidence a. i. de la commission Prestations faîtière

La commission s'est réunie à trois reprises en 2025 (28 avril, 12 juin, 17 septembre). Son fonctionnement repose sur une consultation active des institutions membres, à travers l'implication de professionnel·le·s engagé·e·s à tous les échelons du terrain. Chaque séance est l'occasion de faire le point sur les prestations de la faîtière et leur avancement, avec des présentations en présence des chef·fe·s de projet concerné·e·s, suivies d'échanges sur les enjeux liés à chacun des projets.

Du côté des outils numériques, l'année a été marquée par deux évolutions notables. Le portail Station-A.ch, lancé en mars, commence à porter ses fruits : les retours des institutions sont encourageants, et le site génère déjà des partenariats concrets, dont une collaboration avec la Law Clinic de Genève pour la mise à jour régulière des contenus juridiques destinés aux personnes concernées. Un travail de diffusion auprès des institutions membres a été engagé, et 2026 sera l'occasion d'élargir la communication à de nouveaux canaux, dont les réseaux sociaux. Dans le même esprit, les anciens sites Stop ont été renommés Parlons Jeu, Parlons Cannabis et Parlons Alcool — un changement qui traduit l'approche orientée rétablissement portée par nos membres sur le terrain. Parlons-Jeu est le premier site entièrement refondé, avec notamment un module calendrier pour le suivi *Mes Choix* ; le travail est bien engagé pour les deux autres.

Sur le plan des projets de fond, le Recovery College Addiction a trouvé sa vitesse de croisière, avec une offre de formation qui s'étoffe régulièrement. Des démarches sont en cours pour développer de nouveaux lieux d'accueil en Romandie, et nous encourageons les institutions à solliciter le Recovery College pour des interventions sur site. Le projet Travail social dans les addictions, conduit avec un comité de pilotage intercantonal, touche quant à lui à sa fin : les recommandations sont en cours de finalisation et seront prochainement diffusées auprès du réseau. Enfin, le projet Sénior et addiction progresse bien, et une formation destinée aux professionnel·le·s des structures médico-sociales — EMS, CMS, soins à domicile — sera bientôt disponible pour l'ensemble du réseau.

La journée interinstitutionnelle 2025, consacrée au travail social dans les addictions, a constitué un temps fort de l'année. Elle a bénéficié d'une présentation d'Irene Abderhalden, de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), qui a offert un cadrage stimulant sur la thématique. Les résultats des travaux seront prochainement disponibles. Dans la foulée, la commission a préparé la journée 2026 et retenu comme thématique les addictions chez les personnes âgées — un sujet dont la pertinence est croissante pour l'ensemble des institutions du réseau.

Du côté de l'organisation, la commission a accueilli un·e nouveau·elle membre issu·e du Jura, et a recruté en 2025 un·e représentant·e genevois·e qui rejoindra officiellement les travaux en 2026. Nous travaillerons cette année à assurer la

représentativité de l'ensemble des cantons romands. La commission est par ailleurs toujours à la recherche d'un·e président·e issu·e de la direction d'une institution membre du comité CRIAD — les personnes intéressées sont les bienvenues.

La commission est ouverte à l'ensemble des membres de la CRIAD, qu'ils soient subventionnés ou non. Nous invitons chaleureusement toute personne souhaitant contribuer au développement des prestations faitières à rejoindre nos travaux — votre regard et votre expérience du terrain sont précieux.

Romain Bach
Pour la présidence a. i. de la
commission Prestations faitière

Mot du président de la commission Finances

La commission finances s'est réunie à 2 reprises cette année, avec pour sujet les questions liées à l'audit OFAS et les impacts sur le modèle de répartition de l'arrivée d'un nouvel entrant.

Il a été convenu avec le comité que la commission finances serait mise en sommeil pour l'heure en attendant les prochains travaux d'importance liés au nouveau contrat de prestation qui démarrerons à l'automne. Ma casquette nouvelle de président, pour une année a aussi eu un impact sur cette démarche.

François Paccolat
Pour la présidence de la
commission Finance

Rapport du trésorier sur les comptes 2025

Les comptes 2025 de la CRIAD vous ont été envoyé en trois documents :

- Le compte de résultat sur la base du logiciel de gestion ;
- Le bilan de l'exercice sur la base du logiciel de gestion ;
- L'annexe aux comptes, un tableau montre les mouvements de fonds de subvention ;
- Les comptes sont présentés sous forme synthétique avec comparaison avec le budget et avec ceux de l'exercice précédent sous format PowerPoint.

L'exercice 25 se termine avec un résultat positif de CHF 2'158.90, comparable à celui de l'exercice 2024 (CHF 2'199.20), en lien avec un total de produits de CHF 6'310'941.16, un total de charges de fonctionnement et de subventions de CHF 6'299'814.01 et une attribution nette aux fonds de subventions de CHF 8'968.25.

Concernant les produits, nous pouvons noter les éléments suivants entre le budget et les comptes :

- Une cotisation de CHF 300 de plus qu'au budget, car celui-ci ne tenait pas compte d'une institution ;
- Une légère augmentation de entrées sur les subventions versées pour CHF 514.46 pour donner suite à leur indexation alors que toutes les subventions n'ont pas été versées ;
- Une très légère augmentation nette dans les entrées sur les lits résidentiels pour un total de CHF 60 ;
- Une hausse de la subvention de fonctionnement et de la participation de l'OFAS au fonctionnement pour tenir compte de leur indexation au renchérissement.

En ce qui concerne les charges de subvention, mentionnons :

- Les subventions pour prestations de l'organisation faîtière ont augmenté en raison de l'indexation à CHF 241'999.40 ;
- Les subventions ordinaires versées aux sous-contractants ont baissé à CHF 5'650'238.55, car il y a eu une rétention de subvention de CHF 89'658 ;
- Des subventions complémentaires aux sous-contractants apparaissent pour la première fois, à hauteur de CHF 122'685.90, provenant du fonds de réserve prestations art. 74 LAI.

En ce qui concerne les charges de fonctionnement :

- Les charges du mandant de coordination sont stables à CHF 185'391 ;
- Les charges de personnel (repas extérieurs) ont baissé à CHF 31.50 ;
- L'enveloppe des autres charges d'exploitation concernant l'ensemble des coûts en lien avec le fonctionnement de la faîtière ont baissé pour respecter le budget à CHF 9'209.66, l'organisation d'un séminaire reporting ayant été remplacé par celle d'une formation après l'exercice en question ;
- Une cotisation à la NAS-CPA est apparue pour CHF 300, cette dernière ayant repris la facturation de notre cotisation et n'était pas prévue au budget ;
- Les charges hors exploitation pour CHF 300 : il s'agit de d'un présent pour la seconde vice-présidence a. i.

En ce qui concerne les mouvements de fonds, ils constituent une allocation nette de CHF 8'968.25, qui est constituée des éléments suivants :

- Comme on l'a vu dans les charges, une utilisation du fonds de réserve pour les prestations de l'art. 74 LAI en fonction des décomptes finaux des prestations 2024 pour CHF 122'685.90 ;
- Une attribution de subvention au fonds de réserve en fonction des décomptes finaux des prestations 2024 pour CHF 70'518.65 ;
- Une attribution de subvention au fonds lié à l'exécution partiel des objectifs du contrat de prestations pour CHF 61'135.50.

À noter que les décomptes finaux de prestations 2024 n'ont pas encore été établis pour un sous-contractant.

Au niveau du bilan :

Nous disposons au 31.12.2025 de CHF 423'030.39 en actif circulant, essentiellement réparti dans les comptes de liquidité BCVS et PostFinance, mais y compris des débiteurs à hauteur de CHF 2'453.15.

Le passif à hauteur de CHF 475'839.09 est composé des éléments suivants :

- Des capitaux étrangers à court terme, représentant une subvention due et à verser à un sous-contractant pour CHF 90'445.30 ;
- Un capital des fonds constitué d'une provision sur risque pour CHF 89'658 (Cf. charge de subvention retenue) ;
- Des fonds propres composés de la réserve libre de CHF 46'065.69 et des deux fonds de réserve pour un total de CHF 247'511.20 ;
- Du résultat de l'exercice pour CHF 2'158.90.

Pascal Roduit, pour le Trésorier

Bilans comparés 2024 - 2025

	Bilan 31.12.2024	Bilan 31.12.2025
Actifs circulants : comptes courants	234'140,64	423'030,39
Actifs circulants : épargne	50'318,00	50'355,55
Actifs circulants : débiteurs	150,00	2'453,15
Actifs immobilisés	0,00	0,00
Total des actifs	284'608,64	475'839,09
Capitaux étrangers à court terme	0,00	-90'445,30
Capital des fonds	0,00	-89'658,00
Capital lié (réserve art. 74 LAI)	-238'542,95	-186'375,70
Capital lié (fonds objectifs art. 74 LAI)	0,00	-61'135,50
Capital libre	-43'866,49	-46'065,69
Résultat de l'exercice	-2'199,20	-2'158,90
Total des passifs après résultats	-284'608,64	-475'839,09

Comptes de résultats comparés 2024 – 2025

	Comptes 2024	Comptes 2025
Finances d'entrée	500,00	0,00
Cotisations des membres	6'150,00	6'300,00
Entrées 2% subvention Art. 74 LAI	116'752,19	115'458,46
Entrées lits résidentiels	11'280,00	11'340,00
Participation faîtière OFAS	63'593,00	64'292,50
Subventions OFAS reçues	6'047'032,80	6'113'550,20
Total des produits	6'245'307,99	6'310'941,16
Subventions 25 utilisées prestations de la faîtière	-239'424,50	-241'999,40
Subventions 25 utilisées sous-contractants	-5'807'608,30	-5'650'238,55
Subventions 25 retenues	0,00	-89'658,00
Subventions complémentaires sous-contractants	0,00	-122'685,90
Charges mandat de coordination	-185'391,00	-185'391,00
Charges de personnel (frais de repas)	-71,00	-31,50
Cotisations	0,00	-300,00
Programme de tenue de la comptabilité	-454,10	-454,05
Engagement de conseillers	-204,10	0,00
Frais de séances	-4'349,00	-3'216,50
Frais de déplacements	-476,20	-515,30
Frais informatiques et Internet	-146,55	-146,60
Maintenance plateforme dossiers	-4'734,75	-4'734,75
Charges et produits financiers nets	50,71	-142,46
Charges hors exploitation	-300,00	-300,00
Total des charges	-6'243'108,79	-6'299'814,01
Attribution nette aux fonds de subvention	0,00	-8'968,25
Résultat de l'exercice (+ = bénéfice)	2'199,20	2'158,90

Rapport de vérification des comptes 2025

RAPPORT

DE VÉRIFICATION DES COMPTES

EXERCICE
2025

DATE DE RÉUNION
4 mai 2026

LIEU
GREa, Lausanne

MANDAT

Madame Annick Clerc-Bérod et Madame Cécile Muret, contrôleur.es., ont procédé à la vérification des comptes annuels de la CRIAD arrêtés au **31 décembre 2025**. La coordination de la CRIAD, représentée par Monsieur Tito Maresca a fourni les pièces justificatives.

PÉRIMÈTRE DE CONTRÔLE

Les vérifications ont porté sur :

- Par audition des représentants de la CRIAD
- Par un contrôle de concordance entre les postes au bilan au 31 décembre 2025 et les documents fournis
- Par sondages pour les écritures significatives (notamment au niveau de la subvention OFAS)

Les vérifications des flux d'exploitation ainsi que d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des anomalies ne font pas partie du présent contrôle.

OBSERVATIONS

Après analyse des données, sur base des documents remis et des informations transmises par le représentant de la CRIAD, la commission n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière et des résultats de la CRIAD.

RÉSULTATS FINANCIERS 2025

RÉSULTAT NET

+ CHF 2'158.90

Bénéfice de l'exercice

CAPITAL PROPRE

CHF 295'735.79

Après répartition du résultat

CONCLUSION

La commission de vérification des comptes propose à l'Assemblée générale d'adopter les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2025** tel que soumis.

Annick Clerc-Bérod

Membre de la commission de vérification



Lausanne, le 4 mai 2026

Cécile Muret

Membre de la commission de vérification



Composition du comité en 2025

Desarzens Yan	Directeur, Fondation Le Tremplin	Membre du comité toute l'année
Fazan Cédric	Directeur, Fondation Le Relais	Membre du comité toute l'année
Greco Claudio	Directeur a. i., Fondation Addiction Jura	Membre a. i. jusqu'en mai puis membre jusqu'en novembre
Lopez Miguel	Responsable secteur, Fondation Addiction Jura	Membre a. i. jusqu'en mai
Maret Julien	Directeur, Fondation Bartimée	Membre du comité toute l'année
Paccolat François	Directeur, Fondation Addiction Neuchâtel	Membre et trésorier jusqu'en novembre, puis président
Peterschmitt Ralph	Secrétaire général, Association Croix-Bleue romande	Président a. i. jusqu'en novembre, puis membre
Urban Thomas	Directeur, Fondation Addiction Valais	Membre du comité toute l'année

Personnel de la coordination en 2025

Romain Bach	Co-secrétaire général GREa ;
Camille Robert	Co-secrétaire général GREa (une séance) ;
Roduit Pascal	Coordinateur ;
Aline Bressoud	Collaboratrice scientifique

tous participant au comité avec voix consultative, ainsi que :

Maresca Tito	Comptabilité
Lechelard Lyndre	Secrétariat jusqu'en février
Erdmans Patrick	Secrétariat dès février